



**Direction des actions
et de la coopération internationales**

Cellule produits éditoriaux et formation

Intitulé	LE STATUT D'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AGRÉÉ (OEA)
Publics concernés	Dirigeants et collaborateurs des services impliqués dans la certification OEA (services clients export, achats internationaux, financiers...)
Objectifs	Comprendre les raisons qui conduisent à la mise en place du statut d'OEA Identifier ses avantages et ses inconvénients et prendre en compte la transformation de l'organisation de l'entreprise qui en résulte
Déroulé du stage	Durée : 1 jour (soit 7 heures) Dates : <ul style="list-style-type: none">• 13 février 2012• 20 septembre 2012 Horaires : de 8h45 à 17h30 Lieu : Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) – Paris 1 ^{er} Tarif net : 545 euros par participant (déjeuner compris) dont 20 euros de frais d'inscription.
Contenu du stage	<ul style="list-style-type: none">▪ Évolution et enjeux des échanges internationaux<ul style="list-style-type: none">- menaces, terrorisme, commerce illégal- conséquences pour les entreprises- les réponses des États : coopération, contrôle de la supply chain, habilitation aujourd'hui et demain▪ Le statut d'opérateur économique agréé (OEA)<ul style="list-style-type: none">- définition, les trois certifications, éligibilité- exemples d'application aux différentes typologies d'entreprises▪ Avantages et impact du statut<ul style="list-style-type: none">- pour votre entreprise, pour vos prestataires (transport, logistique, douane)- pour vos partenaires commerciaux (label qualité)▪ Critères d'octroi et modalités de délivrance<ul style="list-style-type: none">- points de risque (comptable, logistique, financier, communication...)- le questionnaire d'autoévaluation- contrôle, maintien et suivi du statut
Le + du stage	Remise d'une check-list reprenant les étapes critiques, les facteurs de réussite, les documents à préparer et les sites internet utiles
Suivi et évaluation	Une fiche de satisfaction en fin de formation permettant d'évaluer le contenu, la pédagogie, la documentation et l'organisation du stage est remise au stagiaire